

MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT PARCOURS : JARDINS HISTORIQUES, PATRIMOINE ET PAYSAGE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Master (LMD)

Domaine ministériel : Sciences humaines et sociales

Présentation

Depuis une trentaine d'années, l'intérêt pour la connaissance, la protection, la programmation ou la restructuration des jardins historiques et l'intervention dans des paysages culturels ne cesse de croître. Cela se fait aussi bien auprès d'un public de plus en plus large que dans la conscience des responsables politiques et des acteurs de l'urbanisme. Ce patrimoine spécifique doit être appréhendé dans toute sa complexité, selon les trois registres fondamentaux que sont l'histoire culturelle, les techniques et savoir-faire, et un corpus juridique en pleine évolution. Jardins et paysages, formes de création qui conjuguent nature et culture, ne relèvent pas de la conception traditionnelle d'un patrimoine pensé comme immuable. Ils mettent en œuvre des matériaux vivants, des processus naturels, des pratiques humaines changeantes. Ils possèdent une dimension transitoire.

Historique

Cette formation est délivrée dans le cadre de la mention Géographie, aménagement, environnement et développement de l'université de Cergy-Pontoise ; le diplôme étant préparé à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles. Elle fut créée en 1992 (DPEA puis CEAA) et s'est transformée en master en 2005, dans le cadre de la réforme LMD. Elle a été habilitée par Paris 1, avant de rejoindre en 2019 le Master mention GAED de l'UCP.

Formation initiale – Formation continue –

PLUS D'INFOS

Crédits ECTS : 60

Public concerné

* Formation continue

ETABLISSEMENT(S)
PARTENAIRE(S)
ENSA-V



Le parcours de master JHPP propose une année complète avec la collaboration de nombreux intervenants professionnels, des travaux et mises en situation professionnelle réelle, ainsi que des stages obligatoires. Le master peut être suivi en formation initiale, ou en formation continue.

Transversalité

Des collaborations sont mises en place avec d'autres formations de l'UCP (Master 2 DCVP), sous la forme de trois journées communes entre ENSA-Versailles et DCVP.

Des mutualisations sont aussi établies avec l'ENSP-Versailles

Adossement à la recherche

Les étudiants qui souhaitent continuer leur parcours en recherche et poursuivre en thèse peuvent faire un mémoire de recherche en M2. Le master Jardins historiques, patrimoine, paysage est en effet adossé au laboratoire de recherche LéaV de l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles au sein duquel sont menés des travaux portant sur les thématiques paysagères et patrimoniales, et en particulier les Etudes opérationnelles, menées sous la direction des enseignants chercheurs du Master JHPP.

Ouverture internationale

Le master accueille régulièrement des intervenants étrangers. Un voyage d'étude à l'étranger est organisé chaque année en M2.

Informations supplémentaires

Partenariats pour l'accueil de stagiaires

Centre des monuments nationaux, CD92, Domaine national de Versailles, ENSP, CAUE, Ville de Paris

Voyages réalisés les années précédentes :

Allemagne, Italie, Angleterre, Espagne, Irlande

Exemples de projets réalisés par les étudiants dans le cadre des études opérationnelles :

Parc d'Ermenonville, parc de Méréville, Ville de Braine, Parc de Saint-Cloud, Parc de Rambouillet...

Conditions d'accès

La candidature dans le parcours de Master 2 JHPP s'effectue par dossier dématérialisé, à [télécharger sur le site de l'ENSAV](#). Les candidatures sont à déposer par voie électronique avant le 10 mai 2019.

Pour la rentrée 2019-2020, il n'y a pas d'accès par *e-candidat*.

Les candidatures relevant de VAP seront examinées en 2019-2020 par la même commission d'admission.

Le processus de VAE ne sera pas mis en place en 2019-2020.

Insertion professionnelle

Insertion professionnelle

Débouchés professionnels	
Secteur(s) d'activité	Valorisation du patrimoine paysager, urbain et architectural. Etude, protection et conservation du patrimoine paysager. Projet de paysage, d'architecture, développement territorial.

L'intérêt étant de plus en plus vif pour le patrimoine des parcs et jardins, pour les paysages culturels ainsi que pour le traitement des espaces publics en étroite relation avec des problématiques d'échelle territoriale, il est nécessaire de former les acteurs futurs, capables d'intervenir sur des lieux à protéger et mettre en valeur selon une perspective dynamique, critique et créative. Peu de professionnels ou futurs professionnels sont formés à ces pratiques. Cet enseignement ouvre aux emplois proposés par les différents services de l'Etat et des collectivités locales, les associations préoccupées de questions

et de gestion patrimoniales, les agences et bureaux d'études d'architectes, de paysagistes et d'ingénieurs. Il permet aux futurs professionnels libéraux d'être mieux à même de résoudre les problèmes qui leur sont posés. Il est aussi ouvert à tous ceux qui cherchent à approfondir leurs connaissances dans ce domaine spécifique dans le but de développer une démarche professionnelle originale.

Métier(s)		<p>Inspecteur des sites, métiers de l'Inventaire, métiers de la conservation, Médiateur culturel, Chef de projet, Chargé d'administration, Chargé de l'action culturelle, Chargé de missions dans les services de l'Etat, collectivités locales, EPCI, Parcs naturels régionaux, structures culturelles, patrimoniales ou touristiques, institutions et organismes culturels français ou internationaux, associations, ONG et Fondations, en France comme à l'étranger, Chargé d'études dans des</p>
-----------	--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

		cabinets de consultants et bureaux d'études, paysagiste conseil, paysagiste en libéral, architecte urbaniste de l'Etat, ...
--	--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Composante

UFR lettres et sciences humaines

Lieu(x) de la formation

Hors UCP

Responsable(s)

Hertzog Anne
Anne.Hertzog@u-cergy.fr

De Courtois Stéphanie
stephanie.decourtois@versailles.archi.fr

Contact(s) administratif(s)

François Tréhen
Tel. 0139074086
master.jardinhistorique@versailles.archi.fr
ENSA-V
5 avenue de Sceaux
78000 Versailles